

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

44, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-82

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Un journal français a-t-il le droit de publier les mêmes textes que publient, à la même heure, des journaux étrangers, dont la vente est libre en France ?

Avons-nous demandé hier.

La censure de M. Briand nous a répondu (non sans brutalité) :

NON !

Moralité :

Il vaut mieux, en France, être Suisse que Français ;

Autre Moralité :

Il existe, en France, un Syndicat de la Presse présidé par un homme éminent : M. Jean Dupuy. Ce Syndicat est précisément chargé de défendre les intérêts de la presse française. Mais...

Question :

Mais les journalistes indépendants ?...

Mais le Parlement ?...

Droite cléricale ET Droite républicaine

Nous avons analysé le manifeste des Publicistes chrétiens, dont la Lanterne souligne, comme nous l'avons fait, les extravagantes provocations. Parlant non en partisans, mais en croyants, ces Publicistes chrétiens nous ont dit ce qu'exigeait leur conscience de catholiques. Et ce qu'ils veulent, c'est, vous l'avez vu, que la République anéantisse l'essence de ses œuvres législatives, qu'elle abroge les lois contre les congrégations et les congréganistes, la loi de séparation et les lois qui l'ont complétée, enfin les lois qui consacrent la laïcité de l'enseignement public. Les catholiques exigent encore que des privilèges soient reconnus à l'Eglise romaine par l'Etat français, et que les écoles confessionnelles privées soient entretenues sur les deniers publics.

Depuis quel temps, d'autres catholiques, qui font partie de cette corporation des Publicistes chrétiens, avaient manifesté l'intention de constituer une « droite républicaine ». Reprenant l'idée de Léon XIII et du Ralliement, s'emparant du programme jadis élaboré par M. Jacques Piou, en qui ils saluent leur chef parlementaire, ces catholiques, dont M. Joseph Denais se fit, dans la Libre Parole, l'interprète autorisé, affirmaient leur volonté de concilier l'acceptation du régime républicain et la soumission aux lois de l'Eglise. Répudiant toute solidarité avec les factions monarchistes, ces catholiques entendent poursuivre, dans la République et par elle, la réalisation d'un ample programme de conservatisme réformateur.

C'est, en somme, le programme de l'Action Libérale Populaire, dont M. Joseph Denais rappelait aussi les formules essentielles :

- « Liberté pour tous ; Egalité devant la Loi ; Droit commun ; Amélioration du sort des travailleurs. »

Ces formules sont assurément imprécises, et l'on peut en tirer des applications contradictoires. Mais, quand les li-

véraux les commentaient, dans la presse ou devant les électeurs assemblés, l'équivoque se dissipait. On comprenait que ce que les catholiques républicains réclamaient, ce n'était point des privilèges, mais le droit commun.

Les républicains de cette droite catholique s'indignèrent de l'interdit que lançaient contre eux certains démocrates d'extrême-gauche qui, contestant la sincérité de leur adhésion à la République, niaient leur loyalisme et prétendaient la clôture de la République.

Nous sommes, nous, restés spectateurs, attendant les actes.

Les républicains libéraux, les catholiques républicains ont maintenant une excellente occasion de montrer leur loyalisme. Ils peuvent rassurer, d'un seul enlever le droit de douter de leur « républicanisme ».

Ils n'ont qu'à renouveler l'affirmation qu'ils lançaient, il y a quelques semaines ; ils n'ont qu'à dire, une fois de plus, publiquement, que ce qu'ils réclament, pour eux, pour leurs œuvres religieuses et sociales, pour leurs écoles, ce n'est point le privilège exigé par les Publicistes chrétiens, c'est, aujourd'hui comme hier, le droit commun.

A cette condition, la droite républicaine pourra jouer, dans la vie parlementaire, le rôle utile auquel ses chefs ont pensé pour elle.

Nous attendons que M. Joseph Denais et ses amis de l'Action Libérale Populaire nous fassent connaître leur opinion sur le manifeste des Publicistes chrétiens, et qu'ils nous disent si, vraiment, ils s'associent aux revendications ultramontaines de cette association, à laquelle ils ont presque tous inscrits, mais qui a bien pu délibérer sans les consulter.

Nous avons été, en peu de jours, saisis de deux manifestes, fort différents, voire opposés :

- Celui de l'Action Libérale.
- Celui des Publicistes chrétiens.

Les républicains de l'Action Libérale contribueront à rendre claire la situation des partis et loyal leur émulation, en proclamant que le programme des Publicistes chrétiens n'est pas le leur, et qu'ils ne sont pas plus solidaires de ces ultramontains qu'ils ne le sont des monarchistes de l'Action Française.

Ils ont la parole.

Georges CLAIRET.

LE TESTAMENT DE FRANÇOIS-JOSEPH

Berne, 29 novembre. — Le testament de François-Joseph a été ouvert dans la matinée qui a suivi sa mort : on désirait, en effet, connaître si l'empereur défunt n'avait pas exprimé quelque vœu spécial concernant ses funérailles.

On a connu alors que, par son testament, François-Joseph légua un million de couronnes à Mme Katharine Schraff, l'épouse qui, depuis longtemps, était en mallesse.

On sait que l'influence de Mme Schraff était telle qu'on l'appelait « l'impératrice sans couronne ».

Après également que François-Joseph avait légué à sa petite-fille, la princesse Elisabeth Windschgrätz, un million de couronnes.

D'autres legs ont également été faits à ses petits-enfants, fils et filles de la princesse Gisèle de Bavière et de l'archiduchesse Valérie. (Radio.)

Le Secret de la Chambre

Cet après-midi, à deux heures, s'est ouverte la seconde séance du comité secret. Naturellement, il ne nous est pas possible de dire ce qui figure à l'ordre du jour, ni même quels sont les orateurs dont on escompte l'intervention.

Cependant, la censure ayant encore fait subir au Bonnet Rouge un traitement particulier, nous tenons à redire, après le Journal — puisqu'on nous l'a échappé hier, que le Conseil des ministres aurait décidé, si nos informations sont exactes, la création de deux nouveaux départements ministériels, dont les titulaires seraient M. Albert Thomas pour les munitions, et M. Thierry pour le ravitaillement civil et militaire.

LA PUISSANCE NAVALE DE L'ANGLETERRE

Les principes énoncés à l'ordre du jour sont les suivants : 1. examiner l'état de notre puissance navale, surtout en ce qui touche la protection de nos transports et de ceux de nos alliés ; 2. faire ressortir la nécessité d'un blocus plus efficace et plus étroit de la mer du Nord et de la Baltique.

On sait, d'ores et déjà que Lord Bessford parlera du dernier raid allemand sur la côte d'Angleterre et en tirera une série de conclusions. (Information.)

Le BONNET ROUGE parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais.

LA GUERRE

Succès Franco-Serbes

Les zouaves de Sarrail font encore reculer l'ennemi

Communiqués

850^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

29 novembre, 15 heures.

Assez grande activité des deux artilleries au sud de la Somme dans les secteurs de Baches et de Pressoire.

Sur le reste du front, rien à signaler.

Communiqué d'Orient

Sur la rive gauche du Vardar, les troupes britanniques ont réussi un coup de main sur les tranchées ennemies au nord-est de Makukovo. A l'est de la Gerna, les troupes serbes ont brillamment enlevé une hauteur au nord-ouest de Grunista et s'y sont maintenues malgré les violentes contre-attaques lancées par les Germano-Bulgares qui ont subi de lourdes pertes sans obtenir aucun résultat.

Dans la région au nord-est de Monastir, nos zouaves poursuivent leurs succès ont conquis, de haute lutte, un piton à l'est de la cote 1050.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Rien à signaler en dehors d'un bombardement ennemi intermittent dans la région de Guedecourt et au sud d'Arras, et d'une grande activité des mousquetaires de tranchée dans les secteurs de Fauquissart et de Neuve-Chapelle.

Le Raid aérien sur l'Angleterre

UN TAUBE ABATTU

Londres, 28 novembre (minuit). — L'Amirauté a publié le communiqué suivant :

« Le commandant des forces navales britanniques à Dunkerque a été avisé par les autorités militaires françaises qu'un aéroplane ennemi avait été abattu à 2 h. 15. Cet aéroplane avait été monté par deux lieutenants de la marine allemande porteurs de plans de Londres à grande échelle. »

L'INVASION DE LA ROUMANIE

La Marche sur Bucarest

Les Allemands avancent rapidement et les Roumains appellent la classe 1919

LES SECOURS RUSSES

MACKENSEN PROGRESSE

Londres, 29 novembre. — Des Daily News : Le danger menaçant les flancs de l'armée roumaine en retraite se développe rapidement. Tandis que la capture de Curtea marque une avancée de l'ennemi dans le nord de seulement 5 milles depuis lundi, la chute de Giurgovo signifie que les forces de Mackensen ont progressé le long du Danube de 24 milles (une quarantaine de kilomètres) dans le même laps de temps.

VERS BUCAREST...

Londres, 29 novembre. — Le Times écrit : Les dernières nouvelles que l'on reçoit de Roumanie ne sont pas de nature à diminuer l'anxiété que l'on éprouve au sujet de sa situation. Les Allemands marchent toujours rapidement vers Bucarest, sans rencontrer aucune opposition qui ralentisse leur mouvement en avant. La perte de Curtea de Arges prive les Roumains de la ligne sur laquelle il leur eût été possible de résister.

D'autre part, la prise de Giurgovo par les troupes de Mackensen rapproche sensiblement la menace allemande dirigée contre la capitale roumaine.

LES NOUVELLES VISITES

La Situation des Engagés Spéciaux

LES NOUVEAUX AMENDEMENTS

Les contre-ordres qui se succèdent à propos de ce que doivent faire les bureaux militaires dans la question des engagements spéciaux, témoignent d'une impréparation vraiment inexcusable. Appartenant au projet, le gouvernement aurait pu éviter, avant la discussion et le vote parlementaire, de modifier quoi que ce soit aux dispositions fixées par la Chambre.

L'Homme Enchaîné fait justement remarquer que ce matin qu'on a toujours le droit de dire encore après le 1^{er} décembre. Mais tant qu'une loi ne sera pas intervenue pour en disposer expressément, ces engagements spéciaux qu'ils soient, ne pourront jamais soustraire qui que ce soit aux visites annoncées.

C'est l'évidence même, et on s'explique mal les mobiles qui ont fait agir le Ministre de la Guerre lorsque, dans son projet, il a introduit le fameux paragraphe sur les engagés spéciaux.

Beaucoup en sont troublés, et notre courrier, une fois encore, nous montre la nervosité de l'opinion à la suite de tant de fausses manœuvres.

Quelques-uns de nos lecteurs s'étonnent de notre attitude, et nous reprochent de paraître combattre l'exception formulée pour les engagements spéciaux. Ceci appelle quelques explications. Nous demeurons, nous, convaincus que ce n'est pas dans une visite générale des réformés et des exemptés qu'est la solution du problème des effectifs.

La solution, la vraie, la bonne, après Jacques Dhur, beaucoup de journalistes et de parlementaires éminents, l'ont reprise et prononcée.

Elle s'appelle : l'Unité de conscription. La France a fait l'effort maximum. Aux autres à la suivre dans la voie glorieuse du sacrifice.

Mais si, malgré nous et l'opposition de parlementaires irréductibles, la Chambre et le Sénat votent la révision générale, alors nous pensons que deux considérations doi-

vent seules déterminer les exceptions : En premier lieu, l'état de santé du mobilisable. En second lieu, le rôle qu'il joue dans la vie économique du pays.

Les malades d'une part, les indispensables de l'autre ne doivent pas être touchés. Quant aux engagés spéciaux qui ont montré d'eux-mêmes, d'une part, qu'ils étaient en état de servir, et d'autre part qu'ils pouvaient abandonner leur occupations civiles pour se faire militaires, il n'y a aucune raison pour qu'ils soient l'objet d'une exception.

Mais, nous le répétons, la vraie solution, la seule, ce n'est pas la visite générale : c'est l'unité de conscription. — J. G.

A la Chambre

LES AMENDEMENTS

Les séances du Comité secret n'ont pas suspendu l'examen par la Commission de l'Armée de l'étranger projet de loi sur les nouvelles visites. Les amendements se succèdent de plus en plus nombreux. En dehors de celui de M. Ignace, tendant à faire passer la visite aux engagés spéciaux, et de celui de M. Turmel tendant à exonérer les ouvriers agricoles, voici les derniers amendements déposés, mais, du train dont vont les choses, et contrairement à la parole de l'écriture, les derniers seront peut-être demain les premiers :

M. Fernand David demande que les réformés et exemptés qui seront reconnus bons pour le service armé ou le service auxiliaire soient mis en sursis, s'ils sont pères de cinq enfants et s'ils sont cultivateurs appartenant à la territoriale.

M. Sixte-Quenin demande que les élèves ecclésiastiques qui seront pris solant versés dans les corps de troupe.

M. Lamy demande que la loi ne soit applicable qu'à la fin de l'année scolaire.

M. Deguise demande que les prisonniers évadés d'Allemagne ne puissent être versés dans les corps de l'intérieur.

Le groupe socialiste, enfin, a déposé l'amendement suivant :

« Ne seront pas soumis à l'examen des commissions de réforme les hommes appartenant aux classes de la réserve de l'armée territoriale. »

L'amendement de MM. Bouvier et Théobaldin, tendant à maintenir la compétence des conseils de révision soulève une question d'un intérêt majeur. Le projet gouvernemental stipule que ce sont des commissions de réforme qui fonctionneront pour les nouvelles visites. MM. Bouvier et Théobaldin réclament le maintien des conseils de révision au Paris du major est préparé et d'où la sentence du praticien est formelle. Devant les commissions de réforme, l'avis du major n'est pas délibératif mais consultatif et c'est la Commission, exclusivement militaire, qui statue. Il est évident que si la Chambre maintient la compétence des conseils de révision, les opérations de visites subiront un assez long retard, du moins pour les classes anciennes. Lors des visites de 1914-1915, il a fallu près de trois mois pour mener à bien les opérations dans le département de la Seine.

En attendant, la situation des engagés spéciaux fournira une assez jolie scène pour les roves de fin d'année. Les auteurs dans l'embaras n'ont que le choix du sujet. Ce n'est pas ce, sans doute, qu'on veut les hommes sérieux, les juristes éminents, qui ont rédigé le projet de loi gouvernemental. Hier matin, on suspendait les engagements spéciaux, on renvoyait, après une longue attente inutile, la théorie des innombrables postulants. A midi, un ordre ministériel, conforme parait-il, à une décision prise en conseil des ministres, ordonnait aux bureaux de recrutement de reprendre leurs opérations et de continuer à recevoir les engagements spéciaux. Cette comédie n'a pas été le zèle des candidats qui ont repris de plus belle leurs démarches et leurs persévérations.

Une question se pose cependant : Qu'advierait-il de l'homme délogé actuellement de toute obligation militaire qui, n'aurait plus de pièces nécessaires, se présenterait le 1^{er} décembre pour contracter un engagement spécial ? Pourrait-on l'écartier sous prétexte que le projet gouvernemental spécifie, comme date extrême, le 1^{er} décembre ? Les engagements spéciaux ont été établis et fixés par un décret en date du 27 juillet 1917, publié au Journal Officiel le 28 août suivant. La constatation juridique que nous avons prise auprès de l'homme le plus compétent sur ces questions — ce n'est pas un juriste de la rue Saint-Dominique — nous a déclaré formellement que le simple dispositif d'un projet de loi ne pouvait en aucun cas annuler un décret pris en date du 1^{er} décembre fixé par le projet n'avait aucune espèce d'importance.

Jacques LANDAU.

Un Ordre du Jour

On nous communique l'ordre du jour suivant :

Les Multis et Réformés n. 1, réunis au nombre de 100, dans une des salles de la Brasserie du Chapitre, après avoir étudié le projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre des Députés par M. le Ministre de la Guerre, concernant la visite des Réformés n. 1, Réformés n. 2, Exemptés.

Considérant hautement qu'ils sont prêts à relever leur devoir si la France a besoin d'eux, mais considèrent peu digne, pour des anciens combattants, d'être traités de larves et de spectateurs du drame, et de passer une visite avec des hommes qui n'ont point encore servi jusqu'au bout du sang à la Patrie.

Sont étonnés que sans avoir épuisé par tous les moyens en son pouvoir, les forces humaines du pays, le Gouvernement leur fasse subir une nouvelle visite.

Protestent énergiquement contre la non-visite de ces engagés spéciaux, des hommes du service armé et auxiliaire employés dans le service de guerre, des employés d'administrations privées ou publiques en sursis, des invalides dans les dépôts, etc., en un mot, contre les milliers d'hommes qui tournent à l'arrière et sur le front.

Constatent avec regret que l'Etat, qui ne veut point rompre l'engagement pris vis-à-vis de ces hommes spéciaux, ne peut que leur offrir, par une commission de réforme avec les Réformés n. 1.

Bourse de Paris

DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 1916

En présence des nouvelles du front roumain, le marché est maussade et les cours généralement faibles.

Fonds d'Etat : Français 3 0/0, 61.10 ; 5 0/0, 87.70 ; 4 1/2 0/0, 85.80. — Extérieure, 92.50.

Hellénique 5 0/0 1914, 82.75.

Actions diverses. — Banque de Paris, 1.024. — Banque ottomane, 445. — Lyon, 480. — Caen, 347. — Say, 400. — Distribution, 374. — Monaco, 2.625. — 175. 532. — Cauchon, 125.50. — Maltzof, 685. — Hartmann, 413. — T. uls, 1.375. — Valeurs minières : Bakou, 1.265. — Liégeois, 321. — Spies, 17.25. — Columbia, 738. — Grosnyi ord., 2.300. — Rio, 1.752. — Cape Copper, 126.50. — Tharsis, 154. — Spassky, 51.75. — Chino, 400. — Utah, 710. — Rand-Mines, 99. — Charleroi, 15.50. — De Beers ord., 300. — Jagersfontein, 110.

AUX HALLES

Les arrivages comportaient ce matin 54.400 kilos de volailles et 110.000 kilos de manes. Il a été effectué 365 ventes au détail ; la resserre est de 3.300 kilos de volaille et de 8.000 kilos de manes.

L'ÉTERNELLE QUESTION

Deux Mesures

Deux Lois

Les lecteurs du Bonnet Rouge ont pu apprécier hier le succès remporté par l'expérience tentée par notre collaborateur, le général N...

La question avait été nettement posée. « Un journal français, demandait notre critique militaire, a-t-il le droit de publier les mêmes textes que publient, à la même heure, des journaux étrangers, dont la vente est libre en France ? »

Et il posait à la Censure cet impressionnant dilemme : « Ou la publication des communiqués officiels ennemis est dangereuse, et dans ce cas il faut l'interdire à tous les journaux qui pénètrent et sont vendus librement sur le territoire français, ou ils sont sans danger et il n'y a aucune raison pour que la presse française soit frappée dans ses intérêts matériels au profit de la presse étrangère. »

« La question devait être posée », concluait le général N... « Elle l'est. »

Il ajoutait, mais on ne lui a pas permis de le dire, qu'elle le serait davantage encore si la Censure commettait la sottise d'intervenir, avec sa lourdeur et son intelligence coutumière.

La Censure est intervenue. Nos lecteurs n'ont trouvé dans le Bonnet Rouge que des blancs ou des lignes de points, et si les communiqués ennemis les intéressent, ils se sont empressés d'aller au kiosque voisin acheter un journal rédigé par des étrangers, confectionné par des caisses étrangères ; ils ont ainsi lu, sans plus de difficulté les textes qu'on nous interdisait de leur soumettre.

Eh bien, la censure se trompe si elle s'imagine que nous allons accepter étourdiment ce comble de l'incohérence. Puisque le Syndicat de la Presse Française, qui préside avec une modestie excessive M. Dupuy, ne daigne pas intervenir pour défendre les intérêts dont il a la charge, c'est vers les parlementaires amis, vers nos confrères aussi, car les intérêts de toute la presse, et surtout de la presse d'opinion, sont communs, que nous nous retournons.

Nous le demandons à M. Clemenceau, qui, si longtemps, publia les communiqués allemands, d'abord dans les colonnes de l'Homme Libre, ensuite dans celles de l'Homme Enchaîné, sans penser un instant qu'il mettait ainsi en péril la défense nationale, à M. Jacques Dhur, qui repoussa les sollicitations répétées des précheurs de censure, à M. Téry, qui connaît mieux que quiconque les faits et les méfaits de la bonne femme Anastasie, à MM. Bailly, Reynaud et Massard, qui dirigent des journaux publiés dans les mêmes conditions que le Bonnet Rouge, et qui sont, comme le Bonnet Rouge sacrifiés au culte de la sottise et de l'incohérence.

Nous le demandons aussi aux grands seigneurs de la presse, à M. Charles Humbert, si souvent bien inspiré, à M. Stephen Pichon, qui sut prévoir tant de tournants dangereux pour notre diplomatie, à tous les journalistes indépendants qui pensent qu'on peut servir la France sans s'incliner devant la Bêtise : est-il possible d'accepter qu'il y ait deux mesures, deux lois ?

Une, bienveillante pour les étrangers ; l'autre inhumaine pour les Français !

La question est importante, non seulement parce qu'elle lèse des intérêts respectables, mais encore parce que la mesure qui vise la presse française témoigne d'une méfiance injuste à l'égard du public français.

Pour l'honneur de notre presse qui, malgré de fâcheuses erreurs et de regrettables excès, a généralement rempli son double devoir d'informer et de reconforter, je souhaite que le Bonnet Rouge ne soit pas le seul à protester contre ce scandale.

Jean GOLDSKY.

Pour trouver tous les soirs le BONNET ROUGE chez soi, il n'en coûte qu'un louis par an.

La Grèce et l'Entente

LE PREMIER MINISTRE CHEZ LES AMBASSADEURS ALLIÉS

Londres, 29 novembre. — Le correspondant du Morning Post à Athènes télégraphie à la date de lundi que la situation est inchangée, mais que sans raisons apparentes, les cercles diplomatiques semblent être cet après-midi plus optimistes.

Le premier ministre a eu aujourd'hui, à la légation britannique, une longue entrevue avec les ministres anglais et français.

Les journalistes allemands exemptés du service civil

Rome, 29 novembre. — On apprend que la Fédération de la presse allemande a demandé et obtenu, que les journalistes soient exemptés de la mobilisation civile. — (Information.)

Les obsèques de Verhaeren

Les obsèques du poète belge Verhaeren seront célébrées vendredi prochain 1^{er} décembre, à 10 h. 45, aux hospices de Roubaix, où le corps a été transporté.

Le président de la République a chargé un des officiers de sa maison militaire d'aller exprimer ses sympathies à Mme Emile Verhaeren. — (Havas.)

Scheidemann ET LA PAIX

La presse de New-York publie un article de Scheidemann. Voici, d'après le Temps, quelques passages de cet article :

Les hommes du front ! Mais que croyez-vous donc qu'ils pensent ? Croyez-vous que les hommes qui ont vécu à Verdun et sur le Somme aient pu oublier le rôle du militaire européen qui occupe un carreau aussi futile et aussi horrible ? Croyez-vous donc que les hommes qui ont gagné les batailles acharnées de l'année dernière pour conquérir des territoires étrangers ou pour le droit de miner des peuples étrangers ?

Dans cette guerre, il ne peut y avoir de victoire que pour ceux qui se défont et ceux qui défendent leurs droits. Il n'y a que les neutres qui puissent tirer profit de cette guerre ; ils se contentent d'exploiter les industries devenues prospères que les armées européennes ont dévastées.

Les quatre grandes nations ont parlé d'une paix durable, fondée sur le consentement international ; l'Allemagne, l'Amérique, l'Angleterre et la France. Mais les peuples des nations neutres ont été ceux qui le caractère allemand a adressés, non dans un but de paix, mais dans un but de représailles au peuple allemand ; ce sont des paroles qui engagent l'Allemagne pleine d'orgueil, en toute conscience, et notre

zone des armées, de telle manière que nos soldats achètent les objets et denrées qui leur sont nécessaires, à un prix normal, et sans réduction en faveur des bulletins ou coupures d'indemnité en paiement.

LE "TIP" remplace le Beurre

Tous les Sports

PREPARATION DES JEUNES CLASSES EN 1916

U. S. T. P. - L'Union des Sociétés de tir de France rappelle que ses séances de tir à l'arqueballe pour les jeunes gens des classes 1915 et 1916, sont absolument gratuites. Il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'Union des Sociétés de tir de France (U. S. T. P.), 46, rue de Provence, tous les jours de la semaine, de 9 heures à 5 heures, ainsi qu'aux stands.

GARAGE GUERSAN 34, rue Guersan - Tél. : Wagram 97.27. Atelier de Réparations. Grand choix de voitures neuves et d'occasion. Agence exclusive des Automobiles sans caisses GRANT SIX. ACHAT ECHANGE.

TIR U. S. T. P. - Les résultats de la séance du jour, 23 novembre, au stand militaire d'Anteuil, 1915 et 1916, sont présentés, ont donné les résultats ci-après : Cible de 1 mètre, zone de 0,50, visuel de 0,30.

Martini LE MEILLEUR VERMOUTH DE TURIN

Ecce ite. um... Loyola

Les Jésuites !... Mais, c'est une légende ! Bon pour M. Homais de croire aux Jésuites ! Ils n'existent que dans les romans d'Eugène Süe !... Aux esprits forts qui ont cette riposte toute prête, chaque fois qu'on leur démontre ce quelque méfait des Révérends Pères de la Société de Jésus, nous avons écrit, ici même, les textes des écrits dans lesquels les Jésuites de tous pays difamaient la France.

Voici que l'on se met à reconnaître que nous n'étions pas victimes des égarements de notre imagination, nourrie de mauvaises lectures. Le Journal des Débats, qui a cessé depuis bien longtemps d'être le refuge de la liberté d'esprit traquée par les agents du Géou, le Journal des Débats, qui est l'organe de maints amis de l'Eglise romaine, apprend à ses lecteurs, et nous rappelle, que des postes de télégraphie sans fil, utilisés par les Allemands, ont été découverts, en Espagne, dans plusieurs couvents de Jésuites.

Ce n'est pas parce que, dans l'âme de quelques Pères français, la voix de la race a parlé plus fort que la tradition de la Société, que l'esprit jésuite est disparu. Il se manifeste toujours, et toujours contre la France, bercée de la pensée libre.

Aux Écoutes

Emile Verhaeren

Emile Verhaeren n'est plus... Un accident tragique, les Flamands ont perdu leur chantre. Nous nous réjouissons que ce mot ne soit pas un mot de circonstance, et nous nous réjouissons que ce mot ne soit pas un mot de circonstance.

Les souvenirs se pressent en notre mémoire. Nous nous rappelons les soirées d'été, où sur la terrasse d'un hôtel, nous nous réjouissons que ce mot ne soit pas un mot de circonstance.

Nez-elle point, dans le monde, toujours, l'attente, par à travers les jours, la puissance profonde et fatale qui bouge !

L'évoque Emile Verhaeren si simple, pres que timide, aux après-midi du Vieux Colombeur dont il était un spectateur assidu. Je le revois, et c'est de lui la suprême vision que je garde d'une manière donnée en faveur des artistes polonais, morts aux côtés de nos.

Il ont dit trois de ses poèmes. Dans l'un surtout, on ne retrouvait plus qu'un aspect effacé du somptueux talent. C'est que le grand poète ne savait plus. Emu de tant d'horreurs, il avait, un jour, laissé la haine envahir son âme et le troubler.

Mais plus haut qu'elle, dégagée de son emprise, il était remonté vers la sérénité des pillés et des misérables qui, à travers son cœur gigantesque, ont tant ému nos cœurs.

Quelles paroles trouver qui diront tout ce qui pleure en nous, à l'annonce d'une telle mort ! - FANNY CLAR.

Le dernier numéro de l'Accès publié en octobre, rendu du Congrès des Droits de l'Homme avec un portrait de Jacques, secrétaire général de la section lilloise, feuilleté par les Allemands.

Envoi gratuit à tous les lecteurs du Bonnet Rouge qui en feront la demande à M. Robert Louis, 2, rue des Petits-Pères, à Paris.

A 9 heures du matin, dans la rue Dauphine, les passants constataient, non sans quelque étonnement, que les becs de gaz sont encore allumés.

C'est que la Ville appelle faire des économies ! s'exclamaient-ils... Un agent déambule, quelques personnes

lui font remarquer cette débâcle de gaz d'éclairage. Aussitôt l'agent de répondre : Occupez-vous donc de vos affaires et non des becs de gaz ! Et ces derniers continueront à éclairer en plein jour. Des économies ! Des économies !

Arts et Lettres

M. Bouquet, le remède, a été cité à l'ordre du jour. C'est samedi 2 décembre qu'ouvre, à la Galerie Georges Petit, 8, rue de Saxe, l'exposition particulière de la vente aux enchères des manuscrits de la guerre.

Le professeur Richey vient de faire une conférence pour démentir qu'ils y prennent goût, et qu'ils avouent qu'ils n'ont rien fait. Cela ne les empêche même pas de publier.

Si on varie, cela les chiffonne davantage. Ils n'ont pas le temps de s'y faire. Le microbe n'aime pas qu'on change ses habitudes.

Poète restant

Des générosités américaines viennent de fonder quatre bureaux d'études, pour venir en aide à de jeunes Françaises victimes de la guerre. Ces bureaux seront attribués, de préférence, à des jeunes filles artistes ayant besoin de compléter leurs études en vue de se créer une situation rémunératrice dans les Arts appliqués à l'industrie.

Des demandes ont été adressées au directeur de l'Institut des Arts Industriels, 18, rue du Dragon, Paris VI, en indiquant âge et situation.

Demain, à 8 h. 30, à la mairie du IX^e arr. M. Eugène Lemoine, à l'occasion de la fête de la République.

Le Journal Municipal, des vingt arrondissements de Paris, vient de transférer ses bureaux 31 bis, rue du Faubourg Montmartre. Il conserve adhérentement la majeure partie de ses colonnes à l'étude des questions économiques nées de la guerre.

Dans la Revue, qui paraîtra le 1er décembre prochain, on trouvera, comme à l'habitude, d'excellents chroniques. - Clovis : La Voie de la Sicile, du docteur Zhabud. - Demande de Paul H. Courrière. - Pour la puissance du pays, du commandant Médan. - La religion Française. La Religion allemande et ses limites, par le Directeur de la Revue M. Jean Hureau. - Le régionalisme pendant et après la guerre, une étude de M. Jean Hennessy, député, dont nous aurons sans doute à reparler lorsque nous traiterons ce sujet.

Communiqués

Le Conseil d'administration du Syndicat de la Blanchisserie de France, après avoir examiné la situation créée à la corporation par la pé-

niété des charbons et l'impossibilité de s'en procurer à aucun prix, a décidé qu'il y a lieu d'y convoquer à une réunion coopérative générale les blanchisseurs, syndiqués ou non, afin de s'occuper de la question de la fermeture des établissements et des conséquences financières qui pourraient en résulter.

Arts et Lettres

M. Bouquet, le remède, a été cité à l'ordre du jour. C'est samedi 2 décembre qu'ouvre, à la Galerie Georges Petit, 8, rue de Saxe, l'exposition particulière de la vente aux enchères des manuscrits de la guerre.

Le professeur Richey vient de faire une conférence pour démentir qu'ils y prennent goût, et qu'ils avouent qu'ils n'ont rien fait. Cela ne les empêche même pas de publier.

Si on varie, cela les chiffonne davantage. Ils n'ont pas le temps de s'y faire. Le microbe n'aime pas qu'on change ses habitudes.

Poète restant

Des générosités américaines viennent de fonder quatre bureaux d'études, pour venir en aide à de jeunes Françaises victimes de la guerre. Ces bureaux seront attribués, de préférence, à des jeunes filles artistes ayant besoin de compléter leurs études en vue de se créer une situation rémunératrice dans les Arts appliqués à l'industrie.

Des demandes ont été adressées au directeur de l'Institut des Arts Industriels, 18, rue du Dragon, Paris VI, en indiquant âge et situation.

Demain, à 8 h. 30, à la mairie du IX^e arr. M. Eugène Lemoine, à l'occasion de la fête de la République.

Le Journal Municipal, des vingt arrondissements de Paris, vient de transférer ses bureaux 31 bis, rue du Faubourg Montmartre. Il conserve adhérentement la majeure partie de ses colonnes à l'étude des questions économiques nées de la guerre.

Communiqués

Le Conseil d'administration du Syndicat de la Blanchisserie de France, après avoir examiné la situation créée à la corporation par la pé-

ON GARDE LES MEMES.

Arrouille et le Voleur

L'Action Française raille. Mais, comme de coutume, elle ne répond pas. Elle ne veut pas parler à ses lecteurs de spiardi. Elle ne veut pas dire aux beaux messieurs et aux nobles dames qui se croisent, le 25 septembre, à la Madeleine, quel est le forban qu'on exhibe en leur compagnie.

Daudet, si prompt à la riposte d'ordinaire, ne fait pas le faraud quand nous lui parlons de son comparse, de l'homme qui inspire et qui prépare certaines de ses campagnes, et qui fut, rappelés-le, condamné 5 ou 6 fois pour délits de droit commun, et, la dernière fois, à quatre mois de prison pour vol, par la 8^e chambre de la Cour de Paris, le 26 janvier 1912.

Ce n'est pas tout, avons-nous dit. Spiardi n'est pas qu'un voleur, il est aussi autre chose, quelque chose de moins propre encore.

Que Daudet ne s'impatiente pas : nous dirons qu'il. Non pour nos amis, qui s'en soucient fort peu, mais pour les souscripteurs et pour les adhérents naïfs de l'Action Française qui ne seront pas indifférents à certaines révélations.

Nos avis invitant nos lecteurs à nous écrire clairement et brièvement n'ayant pas été suivis, nous sommes contraints d'informer nos correspondants une fois pour toutes, qu'il ne nous sera pas possible de répondre aux lettres longues et confuses.

Il est nécessaire que nous puissions dépouiller rapidement notre volumineux courrier, et c'est l'intérêt de tout le monde que nos services ne soient pas débordés.

Les Pommes de terre

Nous avons reçu la lettre suivante : Monsieur le Directeur, Le Syndicat des marchands de pommes de terre en gros pour le ravitaillement de Paris et de la banlieue, tient à protester énergiquement contre l'article de la Revue de la pomme de terre, paru dans plusieurs journaux, et à justifier sa conduite devant la population parisienne.

Aucun de ses adhérents ne peut être visé en effet, par l'article en question. Nous pouvons donner d'ailleurs toutes preuves, justifications, avec pièces à l'appui à notre service social, 133, rue Saint-Denis.

On pourra facilement voir, s'il est possible d'entreposer comme on le dit, de la marchandise en vérifiant la quantité de wagons que nous avons demandés, la quantité des wagons qui nous ont été promis et la quantité de wagons que nous avons reçus et distribués au profit, à tous nos adhérents, en exigeant qu'ils se conformassent aux conditions de la taxe.

En ce qui concerne les réserves, nous n'avons fait aucune réserve, pour envoyer de la pomme de terre à un adhérent de la Garonne-Beau-Séjour, à l'heure de la condition de se conformer à la taxe.

Le Syndicat, si notre syndicat avait eu des moyens de transport, nous aurions des quantités de marchandises arrivées pour Paris et en banlieue, ainsi que le prouvent les reçus des avances faites aux producteurs, reçus que nous tenons à votre disposition.

En outre, et en particulier, chaque membre du Syndicat, depuis sa fondation, comptant sur les promesses qui nous avaient été faites, a dû travailler, non pas pour ses relations personnelles avec ses fournisseurs habituels, mais pour se conformer à nos statuts, prévoyant les achats en commun. Nos adhérents sont donc actuellement de leur bonne volonté et n'ont qu'à se conformer à nos statuts, comme stocks, en magasin, et à justifier sa conduite devant la population parisienne.

Notre but est évidemment d'arriver à une entente entre producteurs et vendeurs de pommes de terre à travers cette période d'après-guerre, et supprimer le plus possible nos frais généraux par des achats en commun, pour éviter toutes transactions.

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur, nous avons l'honneur de venir vous demander de bien vouloir insérer notre protestation, afin que, vu l'avis de la population parisienne, nous ne soyons pas considérés avec certains producteurs de la guerre.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Syndicat, SAUDOU.

Les Réunions

Syndicats Cheminots Paris-Bastille. - A 20 heures, avenue Marignan, à Champs-Élysées. La chère de la vie.

Mouleurs sur mesure. - A 20 heures 30, en siège, 14, rue des Américains.

Parti Juchaliste 3^e section. - A 20 h. 30, 40, rue de Bretagne. Le Congrès fédéral.

4^e section. - A 20 heures, 4, rue de Jouy. Le Congrès fédéral.

11^e section. - A 20 h. 30, 9, rue du Général-Bischoff.

19^e section. - A 20 h. 30, 4 bis, rue Playel. Congrès fédéral. Se réunir de la carte.

12^e Berquin-Louis. - A 20 h. 30, 4 bis, rue Playel. Le Congrès fédéral. Se réunir de la carte.

13^e Gare. - A 20 h. 30, salle Leroy.

20^e Paris-Lachaise. - A 20 h. 30, 4, rue Malles-Brun.

Boutange-Billancourt. - A 20 h. 30, 125, boulevard de Strasbourg. Le Congrès fédéral.

Frédéric-Perret. - A 20 h. 30, 22, rue des Levallois et de Cléry. Le projet de loi Turck-Bois-Jean-Bien.

Divers Ecole des Hautes Etudes sociales. - A 16 h. 15, M. Georges Dienel. Les frontières de la Pologne en face de la Prusse. - A 17 h. 30, M. Charles Signobas. La Situation politique de l'Europe.

Demain, à 14 h. 15, M. Maurice Schwob. Les nouveaux aspects de l'économie politique. - A 5 h. 30, M. Charles Diehl. Le problème belge. - A 8 h. 30, M. Charles Diehl. Le problème belge.

Le Journal : LÉON RAYLE. Imprimerie spéciale ou Bonnet Rouge, 18, r. N.-D. des Victoires, Paris (2^e).

DEMAIN JEUDI

COMME TOUS LES JEUDIS le BONNET ROUGE paraîtra sur QUATRE PAGES

et apportera son tribut d'hommage à Censuré

dont il dira :

le passé, le présent et... l'avenir

Voici les Jeudis qui suivront nos pages sur :

L'Aviation ; La Vie chère ; l'œuvre du Parlement pendant la guerre ; le Cinéma ; l'Usine de guerre, etc...

On lit le BONNET ROUGE tous les jours Le Jeudi, on le garde

SYPHILIS yamanine

Tabes, Chançres, Ulcères, Boutons, Plaques. Le flacon franco : 10 francs - 2, R. Valenciennes, Paris.

Le Travail Parlementaire

Les « Mercantis »

A une séance suivant le comité secret, M. Henri Cornaton, député, dans un discours, a parlé plus fort que la tradition de la Société, que l'esprit jésuite est disparu.

Les Planches

LES PREMIÈRES

COMÉDIE-FRANÇAISE

LES NOUVEAUX PAUVRES

Comédie en 1 acte, de M. FONSON

M. Fonsou s'attache à la peinture des caractères bourgeois et simples. Déjà, dans le mariage de Mlle Beuville, il avait traité un sujet de famille de comédiens dont toutes les aspirations évoluent de la salle à manger à la boutique et de la boutique à une société de commerçants.

Aujourd'hui, dans un fait meunier, il nous présente un acte, un acte dont le début commence de façon assez originale pour finir à la manière d'une comédie de salon.

Un vieux garçon, Paul, a licencié sa bonne pendant la guerre, ou plutôt celle-ci a voulu son tablier non pour aller tourner des chaussons, mais simplement pour encaisser des marchandises supérieures chez un autre maître.

Associant son besoin de bien-être à une considération vague de charité, d'entraide, ce célibataire a recueilli chez lui une réfugiée de Gand et sa fille. Sans plus s'occuper de la situation sociale qu'elle occupait avant son exode, il en a fait sa poule. Et tout resterait dans l'ordre si un jeune ami, retour du front après blessure, n'était frappé de la distinction de la nouvelle bonne, ne parvenant à apprendre qu'elle est la veuve du premier président de la Cour d'appel de Gand, et surtout, s'il n'était subjugué par le charme de la jeune fille dont il fera son épouse, après que son ami, le vieux garçon, touché par la grâce, aura élevé la réfugiée de Gand du rôle de bonne à celui de dame de compagnie, plus même, à celui d'hôte de la maison.

Les Nouveaux Pauvres ne tiennent pas de la haute littérature dramatique. Ils sont au théâtre ce qu'une toile de Chocquet-Moreau est à la peinture. C'est dire que la nouvelle pièce de M. Fonsou, dont l'intérêt est tout épisodique, ne manquera pas d'obtenir

quelque succès dans les années doucement sentimentales.

Pourtant, au début de l'acte, quelques répliques dénotent une psychologie plus profonde. Il y a de jolies descriptions, notamment celle d'une bataille contée par le blessé :

On est là, dans son observatoire d'artillerie. On voit des hommes sortir de la tranchée. Ils avancent. Alors on téléphone à la batterie : Plus loin ! Trop court, etc. Puis tout à coup, le bruit cesse ; le combat est terminé... Ça ne paraît rien, mais comme la même chose se répète sur une longueur de plusieurs kilomètres, ça parvient à être grandiose.

Il y a aussi l'épisode du vieux garçon qui n'ayant point encore souffert de la guerre, sauf au cours de son départ précipité pour le Midi, s'installe dans la guerre. Également, l'épisode du soldat qui ne pleure pas le camarade tué à ses côtés parce qu'il a la joie de se retrouver en vie après la chute d'un bolide.

Ces petites touches personnelles et tudes. M. Fonsou n'a pu s'empêcher de les porter sur son tableau un peu trop bleu. Il y a retenti que l'ensemble n'était point tout à fait grandiose.

Le quatuor qui joue les Nouveaux Pauvres est très homogène. De Féraudy, c'est le vieux garçon maniaque ignorant la vie qu'il connaît du fond de son bien-être ; dans ces rôles de bonhomme, l'inoubliable Jeanne Leclaire excelle, ce n'est point sa singularité que de le répéter. Georges Le Roy joue le mari plus avantageux, il s'est montré, dans ce personnage de l'officier blessé, plus sincèrement jeune que dans aucun de ses rôles. Mmes Suzanne Devoyod et Huguette Dullos, la mère et la fille, ont joué avec distinction - c'est de règle au Français - et avec une émotion vraie, ce qui est moins courant.

THÉÂTRE DES ARTS

LA FRONTIÈRE

Comédie dramatique en 3 actes de M. Lucio d'AMBRA

Ici, c'est encore la guerre qui inspire le dramaturge. Une Française a épousé en secondes nocces un Allemand. Dix ans, le ménage a vécu

heureux à Cologne quand la déclaration de guerre vient jeter la perturbation dans ce paisible foyer.

Cette Française, de son premier mariage, a un fils officier, que la rupture des relations diplomatiques a surpris en Allemagne où il accomplissait un voyage d'études. Il est pris, interné dans un camp de concentration. Puis, comme il tente de s'en évader, il est tué.

La tragédie européenne s'impose fortement dans le ménage. La baine vient au cœur de la mère. La mort de son enfant lui rend odieux l'Allemand ; elle oublie le mari pour ne voir en lui qu'un ennemi et, exaspérée par les chants de guerre qu'il clame un soir de buvette, elle le tue d'une balle de Mauser.

Le sujet est quelque peu mélodramatique. Il est racheté par la sincérité louable et courageuse de l'auteur, M. Lucio d'Ambrà, qui a jugé bon et exact de ne point mettre à la scène des Allemands nécessairement brutes et odieux. Il en a fait des hommes épris de l'amour de leur patrie, des hommes ivres de combats sanglants. Certains montrent l'exagération belliqueuse des pangermanistes, tandis que d'autres font preuve de sentiments humains, très humains, avec leurs belles qualités et leurs défauts obligatoires.

Mme Berthe Bady, héroïne de la Fronrière, la Française, souffrit dans ses entraînements de mère, a joué nerveusement. De la première acte, son second fait pressentir une fin dramatique. Elle ne joue les premières scènes que pour la dernière, et cela qu'un peu à l'effet émotif qu'elle recherche.

Il y a beaucoup d'autres rôles qui tiennent avec intérêt. M. Marquet, Baudin, Roger Marx, Vonnely, de Pedrilly, etc.

CE SOIR

Théâtres

OPERA - Relâche. COMÉDIE-FRANÇAISE. - 8 h. La Rouanehe d'Iris. Le Père Lebonnard. ODIÓN. - 8 h. L'Espionne. OPERA-COMIQUE. - Relâche. TRIANON-LYRIQUE. - 8 h. Les Pêches de la mer.

OPERA. - Relâche. COMÉDIE-FRANÇAISE. - 8 h. La Rouanehe d'Iris. Le Père Lebonnard. ODIÓN. - 8 h. L'Espionne. OPERA-COMIQUE. - Relâche. TRIANON-LYRIQUE. - 8 h. Les Pêches de la mer.

OPERA. - Relâche. COMÉDIE-FRANÇAISE. - 8 h. La Rouanehe d'Iris. Le Père Lebonnard. ODIÓN. - 8 h. L'Espionne. OPERA-COMIQUE. - Relâche. TRIANON-LYRIQUE. - 8 h. Les Pêches de la mer.

OPERA. - Relâche. COMÉDIE-FRANÇAISE. - 8 h. La Rouanehe d'Iris. Le Père Lebonnard. ODIÓN. - 8 h. L'Espionne. OPERA-COMIQUE. - Relâche. TRIANON-LYRIQUE. - 8 h. Les Pêches de la mer.

OPERA. - Relâche. COMÉDIE-FRANÇAISE. - 8 h. La Rouanehe d'Iris. Le Père Lebonnard. ODIÓN. - 8 h. L'Espionne. OPERA-COMIQUE. - Relâche. TRIANON-LYRIQUE. - 8 h. Les Pêches de la mer.

OPERA. - Relâche. COMÉDIE-FRANÇAISE. - 8 h. La Rouanehe d'Iris. Le Père Lebonnard. ODIÓN. - 8 h. L'Espionne. OPERA-COMIQUE. - Relâche. TRIANON-LYRIQUE. - 8 h. Les Pêches de la mer.

(Mmes Réjane, Simone, MM. Antoine, Louis Gauthier, jeudi, dimanche, matinée.

NOUVEAU-AMBIGU. - 8 h. 20. La Rouanehe d'Iris. Le Père Lebonnard. ODIÓN. - 8 h. L'Espionne. OPERA-COMIQUE. - Relâche. TRIANON-LYRIQUE. - 8 h. Les Pêches de la mer.

VARIÉTÉS. - 8 h. 30. Mouny. THEATRE SARAH-BERNHARDT. - 8 h. La Dame aux Camélias.

ATHÈNES. - 8 h. 30. Le Capitaine Corcoran. L'Âne de Buridan.

SCALA. - 8 h. La Dame de chez Maxim's (Marcel Simon, G. Charley, Goby, Lurville, Eliegarpe et Louvy) jeudi, dimanche, matinée.

CHATELET. - 7 h. 30. Les Exploits d'une Petite Française (jeudi, samedi et dimanche).

OPERA. - 8 h. 30. L'Opéra. THEATRE CALMARTIN. - 8 h. 30. Un temps de Croix-Rouge (samedi et dimanche).

CLYDÉ. - 8 h. 15. Un Lyre de jeunes filles. APOLLO. - 8 h. 15. Les Morts de Glinde.

ALBERT 1^{er}. - 8 h. 30. Plus haut que l'Amour. BELLEVILLE. - 8 h. 30. Pêcheur.

Cinéma

TYROLIEN. - Relâche. Divers de monde entier. Rappels que les films de la semaine commencent tous les jours des matinées à 2 h. 30, avec le programme que se suit. Location téléphone : N° 244.

VAUDEVILLE. - 8 h. 30 et 8 h. 30. Catinque. Des Canons Des Mitrailles. L'Académie du Vouvement (scène sentimentale). - Loc. : Tél. Gal. 03.00.

NOUVEAUX AMBIGU. - La série des grandes œuvres de films sensationnels continuera à l'Amber-Paris. Films divers sensationnels, etc. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 9 heures à 11 heures.

Courrier des spectacles

OPERA. - Mlle Yvonne Gil Chantier, dans le rôle de Juliette aux côtés de M. Francis qui, dans le chef-d'œuvre de Gounod, prête sa belle voix au personnage de Roméo.

A la soirée de samedi prochain, M. Leskely, qui se va activer lors de la reprise de Ripolito, interprétera le rôle de Guillaume Tell. Sans son et Dédé qui figure au programme de dimanche, permettra au public de saluer la rentrée de Mlle Lily Chantry.

Les œuvres d'Albert Salza ont eu leur succès. Le 1^{er} mai, à l'Opéra-Saint-Charles-de-Monaco. L'abonnement se fera à Biarritz.